

Et l'on croit, comme je le disais plus haut, que quelques exercices de trapèze, de barres parallèles, etc., suffisent à parer aux inconvénients que je viens de signaler! Le bon sens et l'expérience sont d'accord pour affirmer le contraire. En résumé, nous reconnaissons volontiers que la Gymnastique qu'on tend à introduire dans tous les collèges et les pensionnats donnera d'excellents résultats, mais à la condition expresse de diminuer beaucoup le travail intellectuel, jusqu'à ce que l'enfant ait acquis une certaine force. L'époque est variable suivant les enfants; la prudence des parents, les conseils du médecin de la famille, permettront de déterminer ce mouvement, qu'on ne saurait préciser, à cause des nombreux éléments du problème.

Jusqu'à cette heure, l'imagination, la mémoire, le jugement seront exercés peu à peu sans efforts. Un cerveau ainsi préparé profitera bien mieux de la culture qu'il recevra plus tard que celui qu'on aura trop tôt exercé au travail. Cette vérité me paraît assez banale pour ne pas citer à l'appui une foule d'exemples d'hommes célèbres qui n'ont reçu que fort tard les premiers rudiments des sciences ou des lettres qu'ils ont illustrées par leurs travaux.—*Journal d'Education de Bordeaux.*

Questions Grammaticales.

Je voudrais bien savoir si, dans une phrase renfermant ce qu'on appelle une alternative, comme dans "LEQUEL DES DEUX L'EMPORTERA, OU LUI, OU VOUS" il faut 1^e employer ou devant chacun des termes de cette alternative, 2^e mettre DE ou ne pas le mettre avant ces mêmes termes.

Pour vous répondre avec autant de certitude que possible, j'ai réuni le plus grand nombre d'exemples que j'ai pu: ils vont me permettre de vous donner la double solution que vous me demandez.

D'abord faut-il mettre ou devant chacun des termes composant l'alternative?

Sur les vingt-trois exemples que j'ai recueillis, j'en compte à la vérité quinze où cette conjonction est répétée, comme dans:

*Quel chemin le plus droit à la gloire nous guide,
Ou la vaste science, ou la vertu solide?* (Ballon).

Commengons à être amis, et voyons *lequel de* nous deux sera de meilleure foi avec l'autre, ou moi qui te laisse la vie, ou toi qui me la devras.

(La Harpe).

Qui est le plus criminel, à votre avis, ou celui qui achète un argent dont il a besoin, ou bien celui qui vole un argent dont il n'a que faire.

(Molière).

Je demande qui a le plus de religion, ou le calomniateur qui persécute, ou le calomnié qui pardonne.

(Voltaire).

Mais, comme je ne vois aucune raison qui puisse faire rejeter la construction des autres, bien qu'ils soient en minorité, je la crois également bonne.

Ainsi, quand une phrase renferme une alternative, il est permis de redoubler ou devant chacune des parties de cette alternative, ou de ne l'exprimer qu'une fois.

Maintenant, en est-il de même de la préposition de? Est-il loisible aussi de l'employer ou de n'en pas faire usage? Les nombres vont encore le dire.

Parmi les vingt-cinq exemples que j'ai sous les yeux, il s'en trouve quatorze qui ne prennent pas la préposition de, ce qui constitue à peu près la même proportion que celle qui vient d'être trouvée pour la répétition de la conjonction ou.

Donc, en ne s'en rapportant qu'aux écluses (qui sont bien quelque chose puisqu'ils parlent, pour ainsi dire, au nom de l'usage), on pourrait déjà croire que la construction sans de doit être préférée à celle qui prend cette préposition. Mais cette

supériorité de la première construction sur la seconde est encore démontrée par l'analyse.

En effet, que signifient les phrases suivantes:

*Où vas-tu nous réduire, amitié fraternelle;
Amour, qui doit ici vaincre, de tous ou d'elle?* (Cornelie).

Lequel est le plus heureux dès ce monde, du sage avec sa raison, ou du dévot avec son désir? (J. J. Rousseau).

Qui étaient les plus fous et les plus anciennement fous de nous ou des Egyptiens? (Voltaire).

Si l'on y rétablit les parties qui ont été ellipsées pour rendre l'expression plus rapide, on trouve qu'elles équivalent à: Qui doit être vaincu? (Est-ce) vous ou elle?—Lequel est le plus heureux? (Est-ce) le sage ou le dévot?—Qui étaient les plus fous? (Etais-je) nous ou les Egyptiens?

Or, dans ces dernières phrases, aucun de ne devant apparaître devant *vous* et *elle*, *le sage* et *le dévot*, *nous* et *les Egyptiens*, n'en faut-il pas conclure tout naturellement que cette préposition ne doit pas non plus se trouver dans les phrases dont ces dernières présentent la construction complète?

Remarquez du reste que, dans le cas où le mot interrogatif qui ou *lequel* est précédé d'un de, comme dans cet exemple:

Ils combattaient pour savoir de qui ils seraient esclaves, ou d'Octave ou d'Antoine. (Voltaire).

il faut nécessairement employer de, parce que cette préposition est requise par l'analyse comme toute autre préposition qui pourrait précéder qui ou *lequel* dans de semblables phrases: ... de qui ils seraient les esclaves; pour savoir s'ils seraient les esclaves d'Octave ou les esclaves d'Antoine.

Résumé de la réponse à la seconde question:

Excepté dans le cas où les interrogatifs qui, *lequel*, sont précédés de la préposition de, celle-ci ne peut figurer logiquement devant les parties qui composent une alternative.

* *

Pourquoi ne mettez-vous pas toujours MALGRE en deux mots, puisque vous l'écrivez ainsi dans NON MAL GRE?

Pour répondre à votre question, il faut remonter à l'origine de malgré.

L'adjectif latin *malus* donna à notre ancienne langue, mal, mauvais, *gratum* (sous-entendu *negotium*), ce qui agrée, ce qui plaît, devint en espagnol, en latin, en italien et en portugais *grado*, en langue d'oc *grat*, et en langue d'oïl *gret*, *gred*, *gre*. Par une métélepse de l'antécédent pour le conséquent, dit Chevallet, ces mots signifient plaisir, sentiment favorable, assentiment, vouloir, volonté. *Mal gré* signifiait mauvais gré:

J'en (de la terre) conquerrai au fer et al achar;
Si en nrai que mal gré en aies.

(Ogier de Danemarche, v. 1535).

*Si il voient francise avoir,
Ne lor en dois mal gré savoir.*

(Rom. de Brut, t. 1, p. 13.)

On disait faire une chose de gré pour la faire de franche volonté, volontairement; la faire de mal gré était la faire de mauvaise volonté, en dépit de soi:

Sire empain, faites-le vos de gred?

(Ch. de Rohan, p. 147, v. 12.)

Plus tard, les deux mots *mal* et *gré* s'employèrent sans la préposition de devant un nom de personne (suppression analogue à celle qui se lit après *chez*), et l'on dit de *mal gré* *l'ierre*, pour de *mal gré* *de l'ierre*; de *mal gré* *la reine*, pour de *mal gré* *de la reine*.

Enfin, après avoir supprimé le de qui les précédait encore, on